

Les algues vertes ont moins prolifér茅 cet 茅t茅



Depuis mi-juillet, « il n'y a eu qu'un jour de ramassage d'algues vertes dans la baie de Saint-Brieuc ».

Archives Thomas Br茅gardis, Ouest-France

À la date du 30 septembre, 2 468 tonnes d'algues vertes ont été ramassées sur les plages de la baie de Saint-Brieuc. C'est un millier de tonnes en moins, par rapport à 2024.

À Hillion, point noir de la prolifération des algues vertes dans la baie de Saint-Brieuc, l'odeur d'oeuf pourri associée à l'hydrogène sulfuré (H2S), ce gaz toxique dégagé par les ulves en décomposition, a été moins forte cet été. Un ressenti qui se poursuit en arrière-saison. « **Il n'y a quasiment pas eu d'algues en août et en septembre** », constate Annie Guennou.

La maire d'Hillion apprécie la vue de ces plages qui ne sont pas envahies par les habituelles et indésirables invités estivales. C'est la première fois depuis plusieurs années que les paysages côtiers apparaissent vierges de toute pollution verte. Les locaux s'en satisfont aussi et se réjouissent de pouvoir se baigner à nouveau.

« En septembre, il n'y a eu qu'un seul jour de collecte »

« **Les ramassages d'algues se sont arrêtés assez tôt** », avance la première magistrate d'Hillion. L'Agglomération de Saint-Brieuc, chargée du ramassage

des algues vertes sur les plages, abonde : « Depuis mi-juillet 2025, il n'y a eu qu'une seule journée de ramassage, durant la semaine du 15 septembre. »

Ces ramassages peu fréquents depuis le démarrage du dispositif, le 14 mai, se traduisent par un tonnage beaucoup moins élevé que les années précédentes : 2 468 tonnes. C'est un millier de moins par rapport à 2024 (3 372 tonnes) et moitié moins qu'en 2022 et 2023 (un volume de 5 000 à 6 000 tonnes). Pour rappel, en 2021, année noire en termes de quantité, 12 000 tonnes avaient été atteintes.

« La saison des algues vertes ne redémarrera probablement pas à la hausse, d'autant plus que les températures baissent et les jours raccourcissent », prévoit l'Agglo de Saint-Brieuc, interrogée par *Ouest-France*. L'année 2025 devrait ainsi être marquée par une forte diminution des marées vertes. Cette tendance à la baisse se vérifie ailleurs dans les Côtes-d'Armor, notamment à Saint-Michel-en-Grève, un secteur particulièrement touché.

Avec « un cumul de 6 000 m³ au 15 août 2025, alors que la moyenne de ces dix dernières années est de 8 000 m³ à pareille période », a détaillé, fin août, auprès de *Ouest-France*, Lannion-Trégor communauté (LTC), qui avait ramassé un peu plus de 10 000 m³ sur toute l'année 2024. Le suivi mensuel des surfaces d'échouage d'algues, réalisé par le Centre d'étude et de valorisation des algues (Ceva) à Pleubian, à la mi-août, avait fait apparaître une surface « inférieure de 25 % au niveau pluriannuel », ajoute LTC.

Du côté de Lamballe Terre et Mer, 154 tonnes d'algues vertes avaient été ramassées, fin août, sur la plage Saint-Maurice, à Morieux (territoire de Lamballe-Armor). Contre 620 tonnes, en 2024, et 1 203 tonnes, en 2023. La principale raison de la réduction globale des tonnages sur le littoral costarmoricain est liée à la sécheresse, qui s'est accentuée en août.

Des expérimentations continuent

À côté de ce bilan, le travail sur les expérimentations curatives, développées par l'Agglomération de Saint-Brieuc, continue d'avancer, avec la machine BeachTech 5500, un nettoyeur de plage automoteur (durant le test en juin et juillet, 102 tonnes ont été collectées), et la barge ramasseuse d'algues vertes conçue par l'entreprise Efinor Sea Cleaner (*lire ci-dessous*). En 2024, le ramassage et le traitement des algues vertes ont coûté 719 000 €.

« La teneur en nitrates dans les cours d'eau a baissé entre 21 % et 30 %, de 2010 à 2023, dans les bassins-versants des baies algues vertes en Bretagne », met en avant la préfecture des Côtes-d'Armor. Mais « les progrès

sont moins marqués ces dernières années ». À partir de cet automne, des sanctions individuelles seront prises contre les agriculteurs bretons qui ne s'engagent pas dans le plan de lutte contre les algues vertes (PLAV).

Soizic QUÉRO.